

Saint-Brieuc, le 24 mars 2026

BULLETIN VIGILANCE JAUNE RISQUE D'AGGRAVATION

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance JAUNE Vents violent ce mercredi 25 mars de minuit à 19 h.

Qualification de l'événement et évolution prévue

Un changement de temps s'opère en journée de mercredi 25 mars 2026. temps perturbé, traîne dynamique (peu pluvieuse).

Des rafales de nord-ouest de 70 à 80 Km/h dans les terres et localement 90 Km/h ainsi que 100 km/h sur le littoral avec des averses de minuit à 19 h.

Les prévisions météorologiques sont susceptibles d'évoluer.

Vous trouverez ci-après les conseils de sécurité :

Pour les collectivités :

- . Informer les populations concernées ;
 - . Protéger les biens exposés au vent ;
 - . Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours,
 - . Informer de l'alerte météo, les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune.
- Le cas échéant, les limiter ou les interdire ;

Conseils à relayer à vos administrés :

- . Se tenir éloigné des arbres et des cours d'eau ;
- . Protéger sa maison et les biens exposés au vent ;
- . Se tenir informé et éviter les déplacements ;
- . Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets ;
- . Ne pas intervenir sur les toits ;
- . S'abriter dans un bâtiment en dur ;
- . Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- . Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison ;
- . Vérifier ou démonter les chapiteaux, tentes ou structures pour l'organisation de manifestations ou rassemblements ;